

Réf: Dossier N° 095668

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SANGARE DRAMANE TRANSPORT BINKADI »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO COCOTERAIE, EN
FACE DE LA STATION ORYX, Lot 1357, Ilot 124

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 30/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANGARE DRAMANE TRANSPORT
BINKADI »

Objet: TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE
MARCHANDISES, MÉCANIQUE GÉNÉRALE, COMMERCE
GÉNÉRAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière se rapprochant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO COCOTERAIE, EN FACE DE LA STATION ORYX, Lot 1357, Ilot 124

Dirigeant(s) : M SANGARE DRAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02836 du 04/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14409/GTCA/RC/2022 du 04/04/2022

